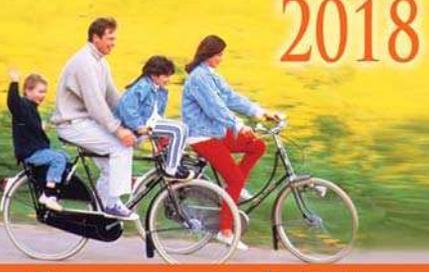


**Aujourd'hui**  
dans  
**L'ECHO**

DE LA **GUIDE**  
**FAMILLE**  
2018



**7 pages spéciales**

**BERGERAC**

**Vœux  
de la section  
locale du Pcf**

PAGE 8

**NOUVELLE-  
AQUITAINE**



**L'épidémie  
de rougeole  
inquiète**

PAGE 2

**WATER-POLO**

**Les Jeux de Paris  
débuteront  
à Limoges**

PAGES SPORTS



BEYNAC

**Déviation :  
feu vert  
préfectoral** PAGE 5

LIBRE PENSÉE

**La France n'a pas  
de racines  
chrétiennes** PAGE 4

# L'ECHO

MARDI 30 JANVIER 2018

DORDOGNE

QUOTIDIEN D'INFORMATION RÉGIONALE ET NATIONALE - 1,10 € - N° 22504 - www.l-echo.info

**APPRENTISSAGE**

# La Région veut



PAGE 3

CREUSE

**VOITURES BRÛLÉES À CHÉNÉRAILLES : DEUX JEUNES CONDAMNÉS**

Deux véhicules volés puis incendiés et plusieurs tentatives de vol, la nuit du 24 au 25 janvier dernier a été agitée à Chénérailles. Deux des auteurs présumés des faits interpellés jeudi ont été jugés lundi en comparution immédiate. Nicky, 18 ans et Raphaël, 22 ans, deux personnalités différentes comparaissaient donc à la barre du tribunal correctionnel de Guéret pour vol en réunion de deux véhicules et destruction de biens par incendie. Nicky était aussi poursuivie pour conduite sans permis. Le tribunal reconnaît Nicky coupable des faits reprochés et le condamne à 8 mois de prison dont quatre avec sursis mise à l'épreuve de deux ans avec plusieurs obligations mais sans mandat de dépôt. Il est aussi condamné à ne pas entrer en relation avec Raphaël. Raphaël, lui, est relaxé pour le vol du Berlingo. Reconnu coupable des autres faits, il écope de 6 mois de prison avec sursis mise à l'épreuve de deux ans avec obligations de soins, de travail, d'indemnisation des victimes. Tous deux ont interdiction de se rendre à Chénérailles. Deux autres mineurs, placés en liberté surveillée après leur interpellation seront jugés par le juge des enfants.

CORRÈZE

**BRIVE : UNE MATERNITÉ MATRICE DE COOPÉRATIONS**

Depuis une semaine la maternité des Trois-Provinces, issue de la réunion de celles de l'hôpital et de la clinique Saint-Germain, est née. Une coopération public/privé qui n'est pas sans en appeler d'autres. Ce rapprochement des maternités de l'hôpital et de la clinique Saint-Germain est «une histoire peu banale» selon le directeur général de l'ARS. Ce projet qui a su «faire table rase du passé» et de ces tentatives avortées ouvrirait même de nouvelles perspectives «au service de l'attractivité du territoire». Car cette nouvelle entité, dans laquelle chaque établissement «garde sa personnalité», revêt «un enjeu fondamental de l'offre de soin sur le territoire et offre une opportunité de croissance pour la ville» a souligné le maire, Frédéric Soulier. Tant et si bien qu'elle pourrait servir de matrice à une coopération plus large entre les deux établissements, notamment à travers le groupement de coopération sanitaire (GCS) sur lequel ils s'appuient. La poursuite des échanges sur les soins de premiers secours et les soins de suite et même la chirurgie ont été évoqués.

NOUVELLE-AQUITAINE

**Epidémie de rougeole : «Il faut vérifier sa vaccination» dit l'ARS**

**L'**Agence régionale de santé lance une alerte : une épidémie de rougeole sévit en Nouvelle-Aquitaine.

Dans un précédent communiqué, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine alertait les habitants de Bordeaux d'une épidémie de rougeole dans l'agglomération. A ce jour, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, 115 cas de rougeole ont été déclarés à l'ARS. 32 hospitalisations ont été nécessaires dont une prise en charge en réanimation. Un nouveau foyer a été signalé par le CHU de Poitiers où 9 personnes ont été prises en charge pour suspicions de rougeole (5 cas confirmés à ce jour). D'autres départements de la région pourraient potentiellement être concernés.

Si la Gironde et la Vienne sont particulièrement touchées par cette épidémie de rougeole, d'autres foyers peuvent se déclarer dans d'autres départements. C'est pourquoi l'ARS souhaite à nouveau rappeler l'importance de se faire vacciner pour stopper l'épidémie.

La rougeole peut nécessiter une hospitalisation et entraîner des complications neurologiques graves, voire des décès. Entre 2008 et 2012, une importante épidémie de rougeole a atteint plus de 24 000 personnes en France, causant plus de 30 complications neurologiques graves et 10 décès selon les données de Santé publique France. C'est une infection virale hautement contagieuse : une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes.



Contre la rougeole le vaccin est prôné par l'ARS.

Contre la rougeole et sa propagation, un vaccin existe. Par mesure de prévention, l'ARS invite les Néo-Aquitains à vérifier l'état de leur vaccination et celle de leurs enfants (carnet de santé, carnet de vaccination...). En cas de doute, il est fortement conseillé de consulter son médecin traitant le plus rapidement possible.

La grande majorité des personnes touchées par l'épidémie actuelle de rougeole n'était pas vaccinée. La couverture vaccinale en Nouvelle-Aquitaine est insuffisante pour faire face à cette épidémie. Selon les données de Santé publique France, elle varie de 70,8 % à 81 % quand l'OMS recommande une couverture de 95 % (en 2015, la couverture vaccinale du ROR 2 doses à 2 ans est de 80,3 % en Gironde et 75,8 % dans la Vienne). Il est donc urgent de vérifier sa vaccination (2 doses sont nécessaires

pour être protégé) et de consulter son médecin traitant pour rattraper cette immunité. Ce vaccin trivalent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) est recommandé dès la petite enfance à 12 et 18 mois (2 doses). Il peut être rattrapé à tout âge si le doute existe ou si les 2 doses n'ont pas été administrées : consultez rapidement votre médecin traitant.

Depuis la déclaration de l'épidémie, en décembre 2017, des actions ont été mises en œuvre par l'Agence régionale de santé ainsi que des établissements de santé ayant pris en charge des cas de rougeole.

Les partenaires de santé de Nouvelle-Aquitaine ainsi que le système scolaire sont informés de la situation pour diffuser les messages de prévention et favoriser la vaccination.

FAITS DIVERS

LIMOGES

**Interpellé pour vol, condamné pour violence et outrages**

Dimanche vers 18h30, deux hommes ont été repérés en train de tenter de pénétrer par le toit dans les bureaux de l'INSEE. Placé en surveillance discrète, un équipage de la brigade anti-criminalité a aperçu un individu sauter le mur d'enceinte pour atteindre la rue Beyrand. À la vue des policiers en civil identifiés par leurs brassards «police», ce dernier a alerté son complice que les forces de l'ordre ont réussi à interpellé. Le premier suspect faisait alors demi-tour, fonçant les deux pieds en avant sur les fonctionnaires et permettant à son complice de prendre la fuite. Un seul des deux a été rattrapé et difficilement maîtrisé. Durant son transport puis en garde à vue, le mis en cause visiblement très énervé a violence et menacé de mort plusieurs policiers. Des menaces qu'il a

même gravées sur les murs de sa cellule. Présenté au parquet hier matin, il était jugé dans l'après-midi en comparution immédiate. Il a été condamné à un an de prison dont six mois avec sursis mise à l'épreuve d'une durée de deux ans pour les violences et les outrages.

Il a cependant été relaxé pour le cambriolage puisqu'aucun vol n'était à déplorer. Son camarade n'a pas été retrouvé.

HAUTE-VIENNE

**Contrôles sur les routes**

L'escadron départemental de Sécurité Routière a effectué une opération de contrôle de vitesse dimanche de 14h à 17h sur les axes principaux du département, à savoir l'autoroute A20, la RN141, la RN 147. 27 dépassements de vitesse ont été relevés dont la plus importante était de 182 km/h pour 130 km/h ainsi qu'une conduite sous emprise de produits stupéfiants et un usage de produits stupéfiants.

EN BREF

**PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN**

Bernard Vauriac, président du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, et Nicolas Thierry, vice-président du conseil régional en charge de l'environnement et de la biodiversité, ont signé le Contrat de Parc 2018-2020 à Rochechouart. 118 actions représentant un montant total de dépenses de 6 997 644 euros sur 3 ans structurent le contrat de Parc. Parmi elles, plus de 69 actions répondent à des thématiques prioritaires de la Région dans le cadre de sa politique en faveur des PNR (continuités écologiques de la rivière Dronne, schéma d'action zones humides, préservation de forêts anciennes, charte paysagère...). 9 nouveaux projets présentent un caractère expérimental fort (plan d'actions prairies naturelles, programme «pollinisateurs», biodiversité/parasites du châtaignier, adaptation de la gestion forestière au changement climatique...).

INDRE

**LES ENFANTS FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES**

Hier à Déols, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF) avait convié les professionnels de la petite enfance pour une journée de sensibilisation sur la question des enfants exposés aux violences conjugales. Témoins parfois victimes, les enfants sont souvent les oubliés des violences conjugales. Pourtant, ces drames les affectent directement et durablement. «Le but de cette journée est de sensibiliser les professionnels et d'approfondir la question de la prise en charge», explique Mayline Barbier-Chauvat, directrice du CIDFF et organisatrice de la journée. On explique comment déceler les signes de maltraitance ou de violence parentale, comment les traiter, comment accompagner les parents, auteurs comme victimes. Il y a un réel enjeu sanitaire car les enfants témoins de violences ont quatre fois plus de chance de tomber dans l'addiction ou de souffrir de maladies coronariennes et deux fois plus de risque de développer une obésité par exemple. Des études le prouvent. Il y a des conséquences directes sur la vie de l'enfant mais aussi sur sa future vie d'adulte».

DORDOGNE

**LA FRANCE N'A PAS DE RACINES**

Jean-Marc Schiappa est historien et président de l'institut de recherche et d'études de la Libre-Pensée. La semaine dernière il était à Périgueux pour une conférence-débat au sujet d'une actualité brûlante, *La France n'a pas de racines chrétiennes*. Derrière ce titre provocateur se cache une vérité bonne à dire. Il l'affirme haut et fort : «La France n'a pas de racines du tout. Ce n'est pas un arbre. C'est en fait considérer qu'un peuple doit avoir une terre, et une terre, un peuple». Son deuxième argument est simple : la France est quelque chose de considérablement évolutif. «On ne peut pas la réduire à un destin figé. Et quand on parle de France chrétienne, il faudrait s'entendre. De quel christianisme parle-t-on ?» Sous ce terme sont en effet regroupés les catholiques, mais aussi les protestants, les coptes, et toutes les églises comme celle du 7<sup>e</sup> jour, les adventistes, Pentecôtistes, témoins de Jéhovah... Jean-Marc Schiappa a publié en mars dernier, aux éditions Libertaires / La Libre-Pensée, un livre au terme plus qu'évocateur : *La France n'a pas de racines chrétiennes* (148 pages, 14 euros), disponible dans toutes les librairies.

Jean-Marc Schiappa est historien et président de l'Institut de recherche et d'études de la Libre-Pensée. La semaine dernière il était à Périgueux pour une conférence-débat au sujet d'une actualité brûlante qui lui a inspiré un livre, *La France n'a pas de racines chrétiennes*. Derrière ce titre provocateur se cache une vérité bonne à dire.

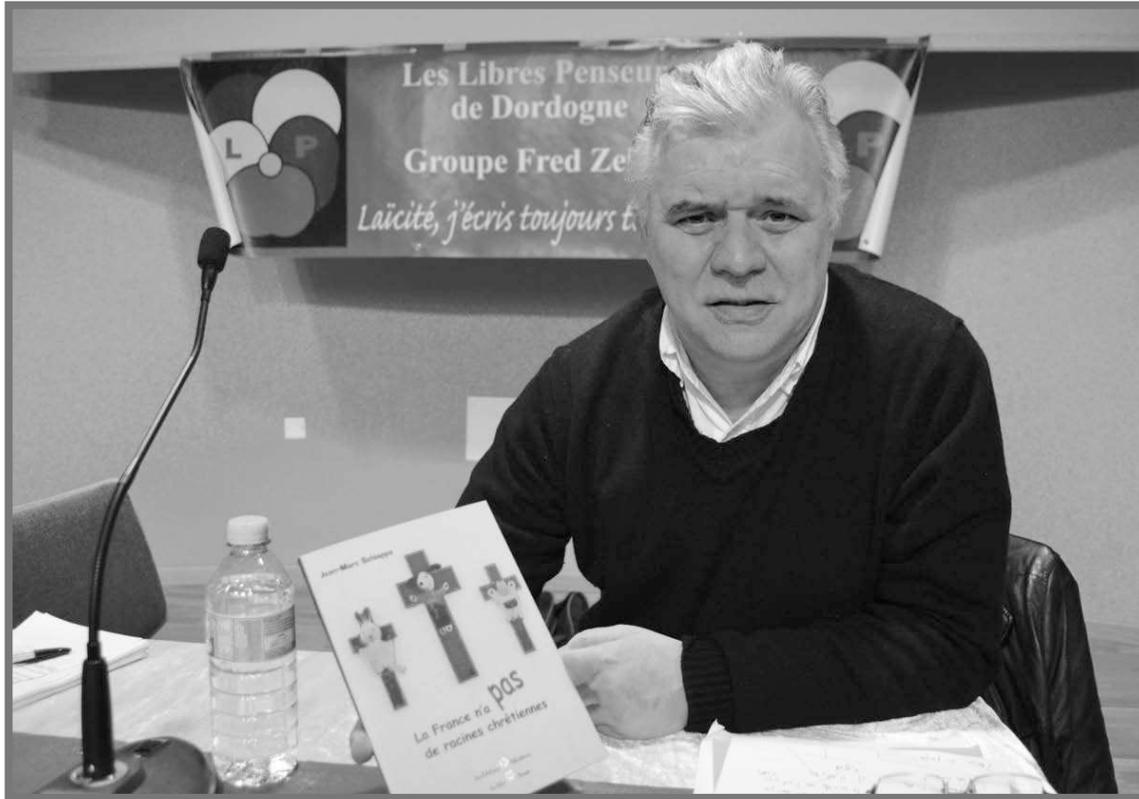
# Libre-Pensée

## La France n'a pas de racines

Par Isabelle Vitté

**H**istorien et libre penseur, Jean-Marc Schiappa est ce qu'on appelle un « avis autorisé » sur les fameuses racines chrétiennes de la France, qu'on nous sert un peu à toutes les sauces actuellement.

Il l'affirme haut et fort : « *La France n'a pas de racines du tout. Ce n'est pas un arbre. C'est en fait considéré qu'un peuple doit avoir une terre, et une terre, un peuple* ». Son deuxième argument est simple : la France est quelque chose de considérablement évolutif. « *Toutes les frontières ont bougé* » rappelle-t-il. « *Il faut se souvenir qu'en 1947, il était question que la Sarre devienne française* ». Des exemples comme ça, il peut en présenter à foison. Le Piémont Italien, qui fut français pendant la Renaissance, puis sous l'Empire, Barcelone, qui deux fois s'est retrouvé dans le giron de notre pays, ou encore Avignon, qui fut un temps terre papale... « *On ne peut pas la réduire à un destin figé. Et quand on parle de France chrétienne, il faudrait s'entendre. De quel christianisme parle-t-on ?* » Sous ce terme sont en effet regroupés les catholiques, mais aussi les protestants, les coptes, et tous les églises comme celle du 7<sup>e</sup> jour, les adventistes, Pentecôtistes, témoins de Jéhovah... « *Parle-*



Jean-Marc Schiappa a tenu une conférence très argumentée et passionnante (I. V.)

*t-on du christianisme arien, ou nicéen ?* » demande l'historien, faisant référence au concile de Nicée (en 325), où certains voient le lancement de l'Église catholique dans le pays, et à un de ses plus célèbres dissidents, Arius. « *Si on veut rester sur les racines chrétiennes de la France, il faudrait peut-être enlever Philippe Le Bel. Et que fait-on de Saint-Louis et de François 1<sup>er</sup> ?* » Le premier fut excommunié, le second a fait porter aux

Juifs la rouelle, signe distinctif, morceau de couleur jaune qui sera réutilisé plus tard par Hitler, le troisième a établi avec le pape un concordat qui durera jusqu'à la Révolution et permet au roi de nommer les évêques et archevêques. Jean-Marc Schiappa confie qu'en 1789, « *La France n'était pas chrétienne. Elle était obligée de l'être* ».

Il remarque aussi que deux des régions emblématiques du pays, la

Normandie et la Bourgogne, tirent leur nom des Burgonds et des Normands, « *des envahisseurs, des migrants* ». Pays construit sur des invasions successives, dont le nom même vient des Francs, peuple minoritaire résidant dans le nord de la France à la place de l'actuelle Belgique, il a été soumis à la religion catholique par les rois qui y ont vu l'occasion de se créer une filiation de droit divin. C'est par le fil de l'épée, les persécutions, les

meurtres, que celle-ci s'est imposée ensuite, face à tous ceux qu'elle appelait hérétiques, qu'ils soient protestants, cathares... Saint-Barthélémy, guerre de religions, Inquisition en sont les preuves les plus éclatantes. « *Je considère que la France est avant tout un melting-pot* » indique l'historien. « *Le seul autre pays comparable en terme d'immigration, c'est le Canada* ». Il s'interroge sur les raisons du retour, au sein du débat politique, du religieux. « *La campagne éhontée contre les musulmans dans le pays fait oeuvre d'éclatement de la nation que l'histoire a construite comme une et indivisible. La France est un pays qui n'est ni athée, ni chrétien, ni concordataire, sauf en Alsace-Moselle pour des raisons historiques particulières, mais laïque* ». Il note que l'écrasante majorité de la population musulmane est elle-même athée ou agnostique.

### ● QUELQUES REPÈRES

#### UN LIVRE POUR SE DOCUMENTER

Jean-Marc Schiappa a publié en mars dernier, aux éditions Libertaires / La Libre-Pensée, un livre au terme plus qu'évocateur : *La France n'a pas de racines chrétiennes* (148 pages, 14 euros), disponible dans toutes les librairies. Il était à Périgueux à l'invitation du groupe Fred-Zeller de la Libre-Pensée de Dordogne.

### SOCIAL

## Contrats aidés : selon l'Etat, il n'y a plus de problèmes

**Près de 700 Périgordins ont vu leurs contrats aidés s'arrêter brutalement à l'automne dernier après la décision du gouvernement de ne pas reconduire le dispositif. Globalement, la grande majorité a trouvé une solution, assure l'Etat.**

Près de 700 contrats aidés interrompus brutalement, soit 700 chômeurs de plus et demandeurs des minimas sociaux tels que le RSA ? C'était la crainte exprimée par les élus à l'automne dernier après la décision unilatérale du gouvernement de serrer la vis de ce dispositif destiné à remettre le pied à l'étrier à des personnes éloignées de l'emploi, en le réduisant drastiquement. Enfin, en le « *faisant évoluer* », selon les éléments de

langage officiels. Quelques semaines après l'interruption de ces contrats, que sont devenus leurs bénéficiaires ? Ils ne s'en sortent pas si mal, estiment les services de l'Etat qui viennent de communiquer un bilan des actions de suivi et d'accompagnement des sortants du dispositif entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 décembre 2017.

#### 142 RENOUVELLEMENT SEULEMENT

Au total, 673 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) sont arrivés à échéance en Dordogne au cours de la période citée. Un chiffre qui, précise l'Etat, n'inclut pas les postes d'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les écoles, dont les contrats ont pu tous

faire l'objet d'un renouvellement. Sur ces 673 Périgordins, « *la grande majorité des personnes a pu bénéficier d'une solution positive* », assure l'Etat.

Ainsi, 142 ont fait l'objet d'un renouvellement (soit 21 %). Ces derniers ont bénéficié, d'une part, à des secteurs prioritaires (urgence sanitaire et sociale, petites communes rurales en difficulté financière, associations des quartiers prioritaires de la politique de la Ville), et d'autre part aux publics les plus éloignés de l'emploi (travailleurs handicapés, seniors, chômeurs de longue durée). De même, 237 personnes ont connu une sortie positive vers l'emploi ou la formation (soit 35 %) : CDD (152), CDI (46), formation (25), apprentissage (2), création d'entreprise

(9), service civique et garantie jeune (3).

Par ailleurs, 27 correspondent à des situations transitoires (soit 4 %) : attente de recrutement ou de résultat d'un concours, congé maternité, congé maladie, etc. Enfin, 155 font l'objet d'un accompagnement renforcé (soit 23 %), par Pôle emploi, le Conseil départemental ou dans le cadre d'un plan pluriannuel pour l'insertion dans l'emploi (PLIE).

#### ENCORE TROP SUR LE CARREAU

Reste toutefois un écueil : 112 Périgordins, soit 1%, restent dans situations dites indéterminées pour des raisons diverses : non-réinscription à Pôle emploi, démenagement, personne injoignable,

etc. L'Etat précise qu'en 2018, les contrats aidés seront remplacés par les nouveaux parcours emploi compétences (PEC). Ces PEC « *poursuivront un objectif unique d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. L'obligation d'accompagnement et de formation insérante des bénéficiaires de l'aide fera donc l'objet d'un suivi renforcé* ». Reste une inconnue et pas des moindres, dans un département où la paupérisation de ses habitants est grandissante et où le chômage ne partient pas à reculer franchement, quel sera le volume de ces contrats aidés disponibles ? L'Etat assure que ce chiffre sera connu dans les prochains jours. A suivre.

E.C.